

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	703
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-2
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	21-Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Histoire de l'art et archéologie antiques
<b>Job profile :</b>	The candidate will teach at all levels in Art History and Archaeology (BA and MA) in the main fields of Greek and Roman art. The candidate is expected to carry on research on the Ancient Greek world, and to have experience in fieldwork.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	History
<b>Implantation du poste :</b>	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
<b>Localisation :</b>	PESSAC
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE DOMAINE UNIVERSITAIRE 19, Esplanade des Antilles 33607 - PESSAC
<b>Contact administratif :</b>	MADAME GHODBANI HANANE
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire RH - Pole enseignants 0557121571
<b>N° de Fax :</b>	.
<b>Email :</b>	hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2021
<b>Mots-clés :</b>	archéologie ; histoire ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR HUMANITES
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UMR5607 (199512037K) - AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2021

### POSTE N° 21MCF0703

<b>Nature de l'emploi</b>	Maitre(sse) de conférences
<b>Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)</b>	26.l.2
<b>Spécificité du poste</b>	Histoire de l'art et archéologie antiques
<b>Section CNU</b>	21eme - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
<b>Localisation</b>	Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire, 19, Esplanade des Antilles – 33607 PESSAC Cedex
<b>Etat du poste</b>	Vacant
<b>Date de prise de fonctions</b>	01/09/2021
<b>Résumé du poste en anglais - Job Profile :</b>	<i>The candidate will teach at all levels in Art History and Archaeology (BA and MA) in the main fields of Greek and Roman art. The candidate is expected to carry on research on the Ancient Greek world, and to have experience in fieldwork.</i>
<b>EURAXESS RESEARCH FIELDS</b>	Ancient Greece, material culture
<b>Enseignement</b>	Le candidat/la candidate prendra en charge des CM et TD en fonction des besoins dans les trois niveaux de la licence d'histoire de l'art et dans la licence de sciences archéologiques. La majorité des enseignements étant en histoire de l'art, on attend du candidat/de la candidate qu'il/elle possède des compétences dans les principaux domaines : sculpture, peinture, architecture et que son enseignement couvre l'ensemble de l'art grec et romain. Une spécialisation dans un domaine plus précis serait bienvenue, de façon à enrichir le panel des enseignements (par ex. peinture, sculpture, mosaïque, iconographie...). Une connaissance des civilisations du Proche-Orient sera aussi appréciée.

	<p>L'enseignement en licence d'archéologie est destiné à donner aux étudiants une connaissance solide des spécificités du monde grec. Le candidat/la candidate devra justifier d'une sérieuse expérience de fouille ou d'étude de matériel, et d'une connaissance aussi large que possible des sites de l'ensemble du monde grec. Une spécialisation en archéologie recoupant la spécialisation en histoire de l'art, sera appréciée.</p>
<p><b>Recherche</b></p>	<p>L'Unité mixte de recherche <b>Ausonius (UMR 5607)</b> est placée sous la tutelle du CNRS, de l'Université Bordeaux Montaigne et du Ministère de la Culture. Elle est par ailleurs engagée dans plusieurs projets trans- et pluri-disciplinaires avec d'autres équipes du site bordelais, IRAMAT-CRP2A (UMR 5060), PACEA (UMR 5199) et Archéovision (UMS 3657). L'Unité est dévolue à l'étude des espaces, des sociétés et des cultures depuis la Protohistoire européenne jusqu'à la fin du Moyen Âge. La recherche est structurée en cinq thèmes. Thème 1 : Textes, contextes, pouvoirs ; thème 2 : Espaces, fabrique, usages, représentations ; thème 3 : Gestes, identités, interactions ; thème 4 : Asie Mineure et Méditerranée grecques ; thème 5 : Péninsule ibérique et Maghreb. La transversalité entre ces thèmes est constamment recherchée et favorisée.</p> <p>Le ou la collègue qui sera recruté(e) aura à apporter une participation effective aux recherches et aux projets de l'équipe actuelle sur l'histoire de l'art et l'archéologie du monde grec. Pour cela, une connaissance approfondie des productions matérielles de l'Antiquité est souhaitée, notamment dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Une connaissance des sites et monuments de Méditerranée orientale et la participation effective à des opérations de terrain, assortie de la possibilité d'y faire venir des étudiants, constitueront un atout. Une connaissance des nouvelles technologies et une capacité à collaborer avec AusoNHum, le service d'Humanités numériques d'Ausonius, sont aussi attendues. Enfin, une familiarité avec les sources textuelles et épigraphiques sera appréciée.</p>
<p><b>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</b></p>	<p>Le candidat, ou la candidate, s'investira pleinement dans le fonctionnement du département histoire de l'art et archéologie et du laboratoire de recherche Ausonius.</p>
<p><b>Contact/informations</b></p>	<p>Nous rappelons aux candidats et candidates qu'ils ou elles ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de contact : <b><a href="mailto:drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr">drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr</a></b></p>
<p><b>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</b></p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. <sup>[SEP]</sup>Dans l'accomplissement des</p>

	<p>missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p><b>Préconisations recherche</b></p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC).</p> <p>Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les masters.</p>